

Contravention abusif

Par JeanId65, le 24/03/2021 à 14:13

J ai des contravention de stationnement abusif et saisie sur salaire

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par youris, le 24/03/2021 à 15:20

si ces contraventions étaient abusives, vous pouviez les contester.

si vous en êtes à la saisie sur salaire, c'est que vos éventuelles contestations ont été rejetées.